

En dépit des réticences des professionnels

Réouverture prochaine de la pêche au corail

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3683 - Ven. 2 - Sam. 3 octobre 2015 - Prix : 10 DA

Renouvellement des structures de l'APN



Saâdani triomphant

Page 3



Violence verbale, insultes et diffamation

Les mises en garde de Tayeb Louh

Page 3

Deux coalitions pour en apparence le même objectif

Par Mohamed Habili

Les deux coalitions activant dans le ciel syrien, la première déjà ancienne conduite par les Etats-Unis et celle que la Russie s'emploie depuis quelques jours à mettre en place, ou plus exactement à formaliser, sont censées poursuivre le même but : en finir avec la menace djihadiste sur le sol syrien. Ce qui passe nécessairement par la libération des territoires syriens, mais sans doute irakiens aussi, les deux pays voisins connaissant une situation similaire à bien des égards, de l'emprise du seul Daech, pour ce qui est de l'Irak, mais pas seulement pour ce qui est de la Syrie, assaillie de toutes parts et par différents groupes. Toujours est-il que c'est principalement contre Daech que les deux superpuissances entourées de leurs alliés respectifs sont à pied d'œuvre, tout en se gardant de réunir leurs forces. C'est du moins ce qui se dit officiellement. La réalité est beaucoup plus complexe. Ainsi des Etats-Unis qui effectivement combattent Daech, tant en Syrie qu'en Irak, mais qui en même temps ne sont guère pressés de venir à bout de lui, dans la certitude où ils semblent être que la guerre avec lui sera de toute façon longue, fort longue même. A les en croire, elle prendra des années, une décennie vraisemblablement, sinon plus. Ce doit être la première fois qu'une puissance entre en guerre avec une vision aussi pessimiste.

Suite en page 3

Révision à la hausse des prix des logements LPP

Les anciens souscripteurs «AADL» non concernés



Le directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) qui chapeaute ce programme avait annoncé, mercredi, que le montant de la deuxième tranche sera d'un million de DA, ce qui a suscité l'indignation de nombreux souscripteurs. La formule LPP qui est «purement commerciale» s'adresse aux citoyens de la classe moyenne dont les revenus varient entre 108 et 216 000 DA par mois. Lire page 2

Benghebrit parle de l'amélioration des conditions de son secteur

Des solutions provisoires pour faire face à la surcharge des classes

Page 4



Ouverture du Festival national du théâtre comique de Médéa

Mahboub Stambouli, un homme de culture transcendant

Page 13

Révision à la hausse des prix des logements LPP

Les anciens souscripteurs «AADL» non concernés

■ Le directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) qui chapeaute ce programme avait annoncé, mercredi, que le montant de la deuxième tranche sera d'un million de DA, ce qui a suscité l'indignation de nombreux souscripteurs. La formule LPP qui est «purement commerciale» s'adresse aux citoyens de la classe moyenne dont les revenus varient entre 108 et 216 000 DA par mois.

Par Meriem Benchaouia

Les anciens souscripteurs du programme «AADL» transférés en raison de leurs salaires élevés à la formule du Logement promotionnel public (LPP) après actualisation de leurs dossiers, ne sont pas concernés par la mesure fixant le montant de la deuxième tranche, estimée à 1 million de DA, et bénéficieront d'une réduction, a annoncé, jeudi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Dans des déclarations à la presse, en marge de la séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, M. Tebboune a, sans préciser le montant de cette réduction, expliqué que «ces souscripteurs ont été transférés malgré eux au programme LPP sur décision du ministère de l'Habitat alors que les autres souscripteurs étaient informés dès le début du volet commercial de cette formule». Le directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) qui chapeaute ce programme avait annoncé, mercredi, que le montant de la deuxième tranche sera d'un million de DA, ce qui a suscité l'indignation de nombreux souscripteurs. La formule LPP qui est «purement commerciale» s'adresse aux citoyens de la classe moyenne dont les revenus varient entre 108 et 216 000 DA par mois. M. Tebboune avait ordonné, début 2014, de réduire le montant de



PH/DR

la première tranche d'1 million de DA à 500 000 DA mais refuse aujourd'hui de prendre la même mesure en faveur des souscripteurs, à l'exception de ceux transférés du programme AADL 2001 et 2002. «Le Trésor ne peut assumer les charges d'une transaction commerciale», a déclaré le ministre, qualifiant les rumeurs qui circulent au sujet d'un mouvement de protestation des souscripteurs LPP, «d'action menée par des lobbys que ces programmes dérangent». Rappelons que jusqu'à début septembre dernier, le nombre de souscripteurs ayant payé la première tranche a atteint 32 987 sur un total de 49

705 citoyens inscrits au programme LPP, selon les chiffres avancés par l'ENPI qui relève qu'aucune demande n'a été enregistrée dans les wilayas de Tamanrasset, Naâma et Tindouf. Répondant à la question d'un député du Conseil de la nation, le ministre a révélé que de nouvelles mesures ont été prises pour mettre fin au problème des projets d'aménagement des trottoirs qui se détériorent rapidement. Il a ajouté que des instructions ont été données aux responsables des collectivités locales, qui prévoient le revêtement de ces chemins d'asphalte et non d'un carrelage. Il a réaffirmé la

nécessité d'une coordination avec les différentes parties intervenant dans cette opération, notamment les sociétés responsables de la gestion des réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphonie. A une question sur le programme de Logement promotionnel libre (LPL) géré par les offices de promotion et de gestion immobilière, le ministre a répondu que le problème qui se pose est lié au nombre restreint des projets qui n'ont pas dépassé les 9 000 logements en dix ans contre une forte demande des citoyens. Il a affirmé que toutes les plaintes sont en cours d'examen au niveau de l'inspection

générale du ministère de l'Habitat, ajoutant que la justice tranchera. Il y a lieu de préciser que les souscripteurs pourront choisir les sites de leurs futurs logements via un site web devant être mis en ligne dès octobre, selon Mohamed Belhadi, P-DG de l'ENPI. «Nous allons mettre en ligne dès le mois d'octobre notre nouveau site web, nous demanderons aux souscripteurs ayant payé la première tranche de confirmer certaines informations avant de leur attribuer des mots de passe et des numéros d'identification», avait-il précisé sur les ondes de la Radio nationale.

M. B.

En dépit des réticences des professionnels

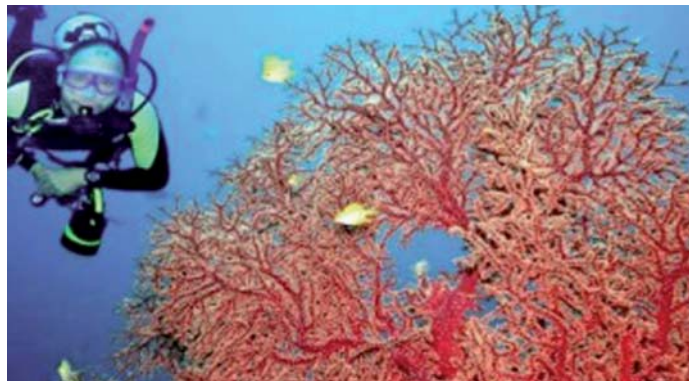
Réouverture prochaine de la pêche au corail

La pêche au corail, suspendue depuis 2000 à cause d'une surexploitation, devrait reprendre avant la fin de l'année en cours. Pour rappel, la mesure a été mal prise par les professionnels de la pêche qui demandent aux pouvoirs publics un temps supplémentaire afin que le corail puisse se régénérer, après sa surexploitation durant plusieurs années.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé, hier à Oran, la réouverture de la pêche au corail avant la fin de l'année en cours.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture du 6^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture, le ministre a indiqué que le décret relatif à ce genre d'activités a été publié au *Journal officiel*, signalant que deux groupes de plongeurs ont été formés pour exercer dans de bonnes conditions cette activité.

Les professionnels de la pêche ont à maintes reprises exprimé leur mécontentement quant à la réouverture de la pêche au corail prévue d'abord en avril de l'année passée, et reportée pour l'année en cours, arguant que la ressource ne s'est pas encore régénérée après sa surexploitation durant plusieurs années. Ils estiment que la production de corail sera



abondante dans les années à venir si les pouvoirs publics décident de rallonger la période de repos pour lui donner le temps de se régénérer.

Selon le Comité des marins-pêcheurs, il faudrait attendre encore cinq ans pour que les coraux atteignent un niveau de croissance acceptable, étant donné que la taille de cet animal marin ne croît que de deux millimètres par an. Les inquiétudes du CNMP rejoignent celles des écologistes qui s'opposent eux aussi à la

reprise de la pêche officielle tout en exigeant le renforcement de la surveillance dans les zones corallières pour empêcher le braconnage. En effet, depuis des années, le corail est frappé de plein fouet par des pratiques néfastes et perricieuses qui ont ruiné l'ensemble du fond maritime du littoral algérien. La côte de El Kala (El Tarf), au même titre que celles de Annaba et de Collo (Skikda), ou encore sur les côtes d'Oran, Annaba et Béjaïa, riches en corail, se trouve à présent

dévastée par la mafia du corail qui cause des ravages à ce patrimoine. Des quantités importantes sont frauduleusement exportées vers la Tunisie, puis l'Italie, avant d'être mises en vente en Europe et même au Etats-Unis, ne cesse de déclarer le Comité des marins-pêcheurs. Les quantités de corail saisies chaque année, opérées par les différents services de sécurité, sont des plus édifiantes. La plus grande prise réalisée cette dernière décennie a été opérée, rappelle la même source, en l'an 2000 à Annaba, où quelque deux tonnes de corail ont été saisies avec, en prime, l'arrestation en flagrant délit d'un important réseau de trafiquants, dont trois Italiens avec la complicité de trois Tunisiens. Depuis l'année 2000 à ce jour, plus de 14 tonnes de corail ont été récupérées par les services de sécurité. La fermeture de la pêche au corail, entrée en vigueur depuis l'année 2000, n'a jamais été du goût de la mafia qui continue à dévaster ce patrimoine pour le mettre à la disposition des réseaux étrangers. Ces pilliers poursuivent leur sale besogne et exposent cette richesse à une pêche agressive et ravageuse, au vu et au su des autorités concernées.

Louiza Ait Ramdane

Violence verbale, insultes et diffamation

Les mises en garde de Tayeb Louh

■ Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général de Sétif, Louh prévient : «Attention, attention et attention que le dépassement de la loi devienne une chose ordinaire et relève de la routine», avant d'ajouter : «L'agressivité verbale qu'on entend par-ci, par-là, est dangereuse pour la société».

Par Nacera Chennafi

Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a prévenu des conséquences vis-à-vis de la loi concernant les déclarations, notamment celles accordées aux médias, qui pourraient induire leurs auteurs à des poursuites judiciaires.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général de Sétif, Louh prévient : «Attention, attention et attention que le dépassement de la loi devienne une chose ordinaire et relève de la routine», avant d'ajouter : «L'agressivité verbale qu'on entend par-ci, par là, est dangereuse pour la société».

Le ministre de la Justice, qui présidait jeudi au siège de la cour de Sétif la cérémonie d'installation du nouveau procureur général Djilali Belala, a évoqué la nécessité de conforter le pouvoir judiciaire conformément à la consécration des principes de l'Etat de droit. A ce propos, Tayeb Louh a souligné que toute velléité ou tentative d'influencer un juge, «d'où qu'elle provienne et quel qu'en soit le procédé notamment par le truchement de déclarations aux médias, sera vaine» car, a-t-il dit, le juge «n'obéit qu'à la loi et à sa conscience», et l'autorité judiciaire veille à l'application des lois de la République.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a longuement défendu les amendements introduits dans le code de procédure pénale qui, selon lui, confortent les droits du prévenu, les libertés individuelles et l'action de la jus-



Phs/D. R.

tice algérienne. Le ministre a précisé que ces amendements, introduits dans le cadre de la réforme de la justice qui fut le premier chantier du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dès l'an 2000, procèdent de la volonté de modernisation de la justice et de mise en place des fondements de l'Etat de droit, en protégeant les libertés individuelles et collectives et en garantissant des procès équitables pour tous. M. Louh a fait savoir, dans ce contexte, que 60% des affaires pénales «simples» seront traitées dans le cadre du système de médiation

judiciaire, en veillant au respect du droit à la défense, avant de rappeler que l'émission des mandats de dépôt à l'encontre des personnes suspectes, auparavant du ressort du ministère public, est désormais dévolue au magistrat du siège. Il a également souligné que dans le cadre de ces mêmes amendements, le prévenu en garde à vue a désormais le droit de rencontrer son avocat durant 30 minutes, dans le cadre de la consécration du droit à la défense. M. Louh a appelé les magistrats, greffiers et avocats à se préparer dès à présent à la mise en application sur

le terrain, d'ici à la fin janvier 2016, des amendements du code de procédure pénale. Il a ajouté, en conclusion, que dans le cadre de la modernisation de la justice, les décisions du Conseil d'Etat et de la Cour suprême pourront être dorénavant retirées auprès des cours de justice. Par ailleurs, le ministre a déclaré que le Président Bouteflika a sauvé l'Algérie deux fois, une fois à travers la réconciliation nationale, la seconde en 2011 quand tous les Etats applaudissaient ce qui est appelé «le printemps arabe».

N. C.

Renouvellement des structures de l'APN

Saâdani triomphant

Les 220 députés du Front de libération nationale ont élu jeudi leurs représentants au sein des structures de la chambre basse du Parlement, notamment les cinq postes de vice-présidents et les six présidents des différentes commissions de l'APN.

L'élection du groupe parlementaire du vieux parti a eu lieu jeudi dernier, après un grand travail de couloirs pour les candidats intéressés par les différents postes dans le cadre du renouvellement des structures de l'Assemblée populaire nationale. Hier, c'était le grand jour pour les candidats, car la liste

des retenus dans cette course a été annoncée. Pour les cinq postes de vice-présidents, les retenus sont : Baha T'iliba pour la région Est, Lakhdari Saïd pour le Centre, Berrabah Zebbar pour l'Ouest, Salim Chenoufi pour le Sud et Idalya Ghania pour la représentation féminine au sein du bureau de l'APN. Le député Mouad Bouchareb, ex-vice-président et l'un des détracteurs de Saâdani n'a pas pu décrocher un nouveau mandat. S'agissant des postes de présidents des commissions permanentes, les députés élus sont : Ali Melakhsou et Amar Djillali pour l'Est,

Mustapha K'hiliche et Mahdjoub Bedda pour le Centre, Slimane Saâdaou et Mohamed Metoudja pour le Sud et Nouredine Benmedah pour l'Ouest. Il est à noter que l'opération de vote s'est déroulée sans protestation ni remous, malgré les craintes qui l'avaient précédée, ce qui est une réussite pour Saâdani qui voulait appliquer le mode de désignation recommandé par le congrès du parti mais a fini par opter pour l'élection, une revendication d'une grande partie des députés FLN.

Nacera C.

Justice

Le général Benhadid arrêté

Le général à la retraite Hocine Benhadid a été arrêté mercredi à Alger après une plainte du ministère de la Défense nationale (MDN), a-t-on appris ce jeudi 1^{er} octobre de source proche du dossier. La garde à vue de l'ancien général Hocine Benhadid aurait été décidée après la plainte du

ministère de la Défense (MDN) auprès du procureur général de la cour d'Alger, selon plusieurs sites médiatiques. Le général Benhadid est accusé de «divulgateur de secrets militaires dont il avait connaissance quand il était en exercice», selon la même source, sans donner de détails sur la nature de ces

secrets. Le général Benhadid est d'autre part poursuivi en justice par Ali Haddad après ses déclarations sur le «rôle qu'aurait joué Saïd Bouteflika dans son élection à la tête du FCE». Aux dernières informations, et en attendant son jugement, il est incarcéré à la prison d'El Harrach.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Deux coalitions pour en apparence le même objectif

Suite de la page une

D'habitude on entame une guerre avec l'idée de la terminer vite, non de s'y installer, d'autant moins s'agissant d'un mastodonte à peu près sans égal comme les Etats-Unis. Est-ce que parce qu'en l'occurrence ils ne mettent pas en jeu tous leurs moyens, précisément, ayant limité leurs interventions et celles de leurs alliés à des attaques aériennes ? Soit. Mais alors pourquoi agir de la sorte si l'ennemi constitue une menace pour leur propre sécurité, la plus importante au jour d'aujourd'hui, et davantage encore pour leurs alliés dans la région ? Tout se passe comme si le véritable objectif de cette première coalition pour l'heure est de contenir Daech, et d'abord pour l'empêcher de déborder sur les alliés dans la région, non de l'anéantir. Ainsi de la France qui dans un premier temps a refusé d'intervenir dans le ciel syrien, parce qu'elle ne voulait rien faire contre Daech qui ait pour effet de prolonger l'existence du régime syrien. Ce qui montre bien qu'au départ sa cible principale, bien qu'elle-même ne fasse rien contre elle directement, c'est le régime syrien, non pas Daech, qu'en revanche elle n'a aucun problème à traiter comme telle en Irak. Cette contradiction en apparence purement française est en réalité celle de toute la coalition dirigée par les Américains. Cette dernière ne voudra la fin immédiate de Daech que dans la mesure où cela se traduira également par la chute du régime de Bachar Al Assad. Tant que les deux objectifs paraissent découplés, elle se contentera d'endiguer la menace djihadiste, de l'empêcher de se répandre dans les pays alliés, ce qui sans doute serait déjà fait si elle ne s'était pas constituée. A l'inverse, l'intérêt de la coalition menée par la Russie est d'anéantir Daech le plus rapidement possible, sachant le peu d'empressement en ce sens de la coalition adverse. Sa stratégie consiste justement à ce que les deux objectifs poursuivis simultanément par les Américains, et leurs alliés dans la région notamment, restent jusqu'au bout découplés. Elle sait qu'il n'y a à terme de salut pour le régime syrien que dans l'anéantissement rapide de Daech, en Syrie tout au moins. L'écrasement de ce dernier rendra facile la victoire sur les autres groupes, jihadistes ou pas, en guerre contre le régime syrien. Ainsi donc, si les deux coalitions combattent le même ennemi en Syrie, elles sont loin de poursuivre le même objectif ultime. La gestion du temps par l'une et par l'autre, aujourd'hui et à l'avenir bien plus que lors des années passées, en est le meilleur indice. Ainsi en fin de la Russie qui s'est décidée à intervenir directement, d'une part pour empêcher la chute du régime syrien, contre lequel travaillait effectivement le temps, et de l'autre pour hâter le cours de la guerre.

M. H.



Benghebrit parle de l'amélioration des conditions de son secteur

Des solutions provisoires pour faire face à la surcharge des classes

■ «Nous sommes sur la voie de l'amélioration des conditions de la scolarisation. En effet, à la rentrée du 6 septembre, la wilaya d'Alger a enregistré plus de 689 000 élèves», s'est félicitée la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit lors d'une visite d'inspection.

Par Thinhinene Khouchi

Depuis des décennies, les établissements scolaires souffrent d'une surcharge horrible. Une scène où une quarantaine d'élèves par classe ou encore trois élèves par table était devenue une réalité vécue dans les écoles algériennes. La ministre de l'Education, interrogée sur ce problème a assuré lors de sa visite d'inspection que ce problème est en voie de résolution. «Nous sommes sur la voie de l'amélioration des conditions de la scolarisation». Le système de la double vacation et la création d'annexes, notamment aux CEM et aux lycées, telles sont les dispositions prises pour remédier à la surcharge des classes proposées par les responsables au niveau de la wilaya d'Alger : «Les responsables au niveau local ont pris des initiatives et trouvé des solutions provisoires, en attendant la réception des nouveaux établissements en cours de réalisation», a-t-elle déclaré, notant que son département est obligé d'assurer une place pédagogique à chaque élève. Pour Benghebrit, à Alger ou ailleurs le problème de la surcharge des classes trouvera une solution définitive à travers l'ouverture de nouveaux établissements, assurant que des structures scolaires ouvriront leurs portes dès ce mois-ci à Alger. Au sujet des élèves exclus qui bloquent l'accès aux lycées pour exiger leur réintégration par la force, la ministre a averti que «des instructions fermes» seront prises contre eux. «Un lycée n'est pas une garderie. On ne peut pas garder un élève de terminale qui a déjà refait l'année à trois reprises. Ils peuvent poursuivre

leurs études par correspondance. On préfère donner cette chance à ceux inscrits en première année de lycée», explique-t-elle soulignant que le conseil de classes accordera à refaire l'année à celui qui a droit. La ministre a estimé que l'opération de récupération des logements d'astreinte dépendant des établissements scolaires, indûment occupés depuis des années par d'anciens enseignants ou les familles de leurs enfants, est très avancée à Alger, sans plus de précision. Dans la wilaya d'Alger, 1 719 logements d'astreinte étaient illégalement occupés et l'opération de leur récupération a permis de libérer 70 logements,



selon un recensement dévoilé par le wali Abdelkader Zoukh en mars dernier. Le wali n'a pas donné un nouveau bilan. La direction de l'éducation d'Alger Est a récupéré 80 de ces logements, qu'elle a commencé à

affecter, et plus de 100 indus occupants viennent d'être destinataires d'arrêts d'expulsion qu'ils «s'engagent à honorer dans les prochains jours», d'après les informations fournies à la ministre. M^{me} Benghebrit a dit que

des groupes de travail penchent actuellement sur les dossiers de l'ouverture des écoles privées et de l'organisation des cours de soutien, afin de corriger les dysfonctionnements constatés.

T. K./APS

Draâ Ben-Khedda

Le centre anti-cancer réceptionné d'ici à juillet

Le chantier du futur centre anti-cancer (CAC), en cours de réalisation dans la commune de Draâ Ben-Khedda (11 km à l'ouest de la ville de Tizi Ouzou) ne sera pas opérationnel avant juillet 2016, a annoncé, jeudi dernier le wali de Tizi Ouzou Brahim Merrad qui inspectait ledit chantier. Après avoir pris connaissance de l'état d'avancement des travaux de ce projet, estimé à 65 %, Merrad a demandé au maître d'ouvrage de procéder au renforcement du chantier en moyens humains et matériels de manière à accélérer la cadence des travaux et être au rendez-vous pour sa livraison qui n'a que trop duré. Car le projet en question avait été inscrit en 2007 avant son lancement en réalisation en mai 2011 pour un délai de livraison de 15 mois. Du 23 février 2013 au 20 novembre de la même année le chantier était à l'arrêt pour plusieurs raisons, notamment la déviation d'une conduite d'alimentation en



eau potable traversant l'assiette du projet et alimentant 25 villages, la libération d'une partie du site du projet, squattée auparavant par une unité avicole, l'octroi d'un avenant à l'entreprise portugaise Abrantina en charge de la réalisation du projet et, enfin, la prise en charge du calcul de protection contre les

rayonnements émis par les accélérateurs de la radiothérapie. Le CAC de Draa Ben Khedda, d'une capacité de 140 lits avait été pris en charge dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) pour un montant initial de 1,5 milliard de dinars à plus de 4,2 milliards de dinars. Les travaux du centre ont été relancés suite à la réévaluation de l'autorisation de programme qui est passée de 4,2 milliards de dinars à 5,375 milliards DA, dont 1,5 milliard destiné à l'équipement.

Le futur CAC de Draa Ben Khedda, à vocation régionale, sera composé d'un service de chimiothérapie, d'un service de chirurgie oncologique nanti d'un bloc opératoire multidisciplinaire, et une unité d'investigation biologique et radiologique pour diagnostiquer les différents types de cancer.

Hamid M.

8^e Rencontres université et entreprises à Béjaïa

Cluster, un instrument commun pour réduire les coûts

La 8^e édition du salon de l'emploi et des rencontres sur les agropoles a eu lieu mercredi et jeudi au campus Aboudaou de l'université Abdelrahmane-Mira. Un rendez-vous qui se veut à chaque fois une arène d'idées et un lieu privilégié pour créer une symbiose entre le monde de l'entreprise et celui de l'université. Il s'agit de rapprocher ces derniers pour travailler ensemble pour le même but qui est le développement de l'économie locale et par ricochet le développement de l'économie nationale. Cet important événement est organisé cette année en partenariat avec le Groupement d'intérêt économique «Cluster Soummam Boisson» et la Chambre de

Commerce et d'industrie locale. Selon les organisateurs, «il vise à rapprocher davantage les opérateurs économiques de l'Université de Béjaïa en encourageant les contacts directs et le partenariat avec la communauté universitaire et des porteurs de projets innovants». Autrement dit, donner l'opportunité aux étudiants et surtout les diplômés de s'insérer dans le monde professionnel, en démarchant directement des postes de travail auprès des entreprises industrielles de la région présentes lors de la rencontre et permettre aux universitaires de se lancer dans la recherche en partenariat avec le monde industriel. Dans ce sens, le ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique compte financer les travaux de recherches, comme l'a souligné son représentant lors de ce rendez-vous. Des spécialités nouvelles ont été mises en œuvre par l'université pour répondre aux besoins du monde de l'entreprise qui, en contrepartie, offrent des bourses, assurent des stages et prennent l'engagement de recruter leurs étudiants en fin de cycle. C'est le cas du leader national du carton ondulé, Général Emballage, qui a déjà signé des conventions avec l'université pour financer des licences professionnelles à une soixantaine de candidats en 2013. Une rencontre coordonnée autour des Agropoles, clusters et pôle de

compétitivité ainsi que les instruments de développement et de gouvernance locale, où les opérateurs économiques du Cluster ont discuté de leurs soucis et cherché des solutions. Un instrument destiné, en amont, à développer les exportations hors hydrocarbures et en aval, à rapprocher les industriels de la région Soummam, à savoir Béjaïa, Bouira, Sétif et Bordj Bou Arréridj, et à mutualiser leurs moyens logistiques en vue d'optimiser les coûts. Les chefs d'entreprises ont saisi l'occasion pour parler de leurs intérêts mutuels et de possibles conventions-cadres de partenariat autour de l'expérience du Cluster. Une occasion pour certaines entités indus-

trielles de se lancer dans la création des clusters. C'est le cas de Soummam, Danone-Djurdjura et CCI qui ont voulu se lancer dans cette optique. Des stands d'expositions ont été mis à la disposition des entreprises comme chaque année, des structures pédagogiques et de recherches de l'université et aussi des structures d'appuis à l'emploi. Intervenant lors de cette manifestation M. Mbarek, directeur de la PMI/PME à Béjaïa, estime que «tout doit converger vers une entité, qui s'appelle l'entreprise qui est la source de cette croissance et faire en sorte qu'elle survive et devienne un acteur incontournable dans le développement local».

H. Cherfa

Selon Ali Haddad, président du FCE

L'entreprise, seul moyen de délivrer le pays de la dépendance pétrolière

■ Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a estimé jeudi lors d'un forum à Tlemcen que l'entreprise est le seul moyen à même de délivrer le pays de la dépendance pétrolière.

Par Souad L./APS

« Notre pays qui est confronté dans cette conjoncture à des défis peut s'appuyer sur ses entreprises et sa jeunesse prometteuse », a souligné Ali Haddad lors des travaux de la 1^{re} édition du forum universitaire des chefs d'entreprises, affirmant que « les entreprises sont aujourd'hui présentes et se mobilisent dans l'unité, la cohésion, la performance, une planification du travail et un effort permanent pour diversifier l'économie ». Le président du FCE considère que « le développement du pays et la croissance économique ne peuvent en aucun cas continuer à compter, pour leur financement, sur les ressources naturelles qui sont tarissables », tout en rappelant que « la ressource permanente est le travail et que les entreprises peuvent apporter la prospérité dont aspire la société par le travail et la persévérance ». « Pour éaliser cet objectif, l'Etat doit libérer et encourager les ini-

Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprises



Réalisation des infrastructures routières

Révision prochaine des cahiers des charges

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a révélé jeudi à Alger que les cahiers des charges relatifs à la réalisation des infrastructures routières feront, prochainement, l'objet d'une révision à travers l'introduction de nouveaux mécanismes qui permettent d'éviter tout retard. En réponse à une question orale au Conseil de la nation, M. Ouali a indiqué que de « nouveaux mécanismes plus rigoureux seront prochainement introduits dans l'élaboration des cahiers des charges relatifs aux études et à la réalisation pour garantir un lancement efficace des projets et le respect des délais impartis ». Ces mécanismes font obligation aux sociétés en charge de ce projet d'approfondir et d'actualiser les études, de diagnostiquer les difficultés pouvant surgir sur le terrain, d'assurer les moyens humains nécessaires de réalisation et de financer les chantiers avant leur lancement. Cette mesure

visait également à éviter les « imprévus » après le lancement des chantiers comme cela a été le cas dans de nombreux projets, à l'instar des projets de l'autoroute reliant le port de Djen Djen et de l'autoroute Est-Ouest. Le taux d'avancement de réalisation des études relatives à ce projet est de 44% pour ce qui est des routes et de 14% pour ce qui est des ouvrages d'art. S'agissant des travaux de réalisation de ce projet confié à un groupement algéro-italien et qui s'étend sur une superficie de 110 km à travers trois wilayas, Jijel (45 km), Mila (15 km) et Sétif (50 km), seuls trois chantiers ont été lancés. Le ministre a expliqué ce retard par les exigences de sécurisation du tracé du projet qui a nécessité la mobilisation de 270 agents et la construction de structures de contrôle, ainsi que par les changements urgents sur les tronçons du projet ayant nécessité l'actualisation des études, outre les difficultés

rencontrées sur le terrain (glissements de terrain), le transfert de presque tous les réseaux, l'expropriation et le règlement des dossiers de remboursement qui a touché 790 citoyens. Par ailleurs, et concernant les incidences de la chute des prix du pétrole sur les projets d'équipements dans le secteur des travaux publics, M. Ouali a affirmé dans des déclarations à la presse, en marge de cette séance, que tous les projets retenus seront réalisés. Cependant, a-t-il soutenu, leur lancement se fera selon les priorités et en fonction de leur importance socio-économique. A propos du conflit entre l'Agence nationale des autoroutes et le groupe japonais Cojal chargé de la réalisation du dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest, le ministre a déclaré que les négociations entre les deux parties se poursuivaient pour trouver un compromis.

Ahmed J.

Installation de l'usine de véhicules utilitaires de marque «Iveco»

Les démarches sont en cours

Les démarches sont en cours pour l'installation d'une usine de véhicules utilitaires dans la nouvelle zone industrielle de Sidi Khaled (Oued El-Bardi), a fait savoir, jeudi, le wali de Bouira Nacer Maskri. « Une démarche est en cours pour l'emplacement d'une usine de véhicules utilitaires de marque italienne (Iveco). Un dossier en ce sens a été introduit par Bairi Mohamed, Pdg du groupe (Ival) », a expliqué M. Maskri, en marge d'une visite de travail consacrée au secteur

de l'hydraulique. « Les études sont en cours pour dégager une assiette de terrain dans la nouvelle zone industrielle de Sidi Khaled où sera créée cette unité », a encore précisé le responsable. En marge d'une cérémonie de la signature d'un mémorandum d'entente pour la création d'un comité conjoint de coopération industrielle entre l'Algérie et l'Italie tenue à Alger le 15 septembre, M. Bairi avait expliqué que l'étude de ce projet avait été achevée et les négocia-

tions pour la création de l'usine étaient à un stade très avancé. « On procédera à la mi-octobre à la signature du protocole de partenariat pour la création de la joint-venture », avait déclaré M. Bairi. Cette unité aura, selon lui, dans un premier temps, une capacité de montage de « 1 000 à 1 500 véhicules par an », avec un taux d'intégration qui devrait se situer entre 17 et 20%. D'après les explications de M. Bairi, le premier modèle qui sera construit par l'usine de Bouira

est l'Iveco Daily d'un châssis cabine sous plusieurs versions et empattements (benne, carrosserie, nacelle). Il a expliqué, par ailleurs, qu'en plus du montage, « l'usine aura également une unité de fabrication des pièces de rechange, pour se conformer aux exigences du ministère de l'Industrie et des Mines », en relevant que « plusieurs sous-traitants étaient déjà identifiés et en mesure de nous accompagner ». R.E.

tiatives sans intervenir directement dans la gestion des entreprises, se contenter de son rôle de régulateur et dépenaliser le gestionnaire », a-t-il soutenu à ce propos. Des tables rondes suivies de débats sur la question ont été animées par des chefs d'entreprises et experts économiques de l'université de Tlemcen, qui ont développé deux axes abordant « les méthodes de la performance économique » et « les méthodes de relance industrielle ». Lors des débats, les intervenants ont insisté notamment sur le développement de la production nationale de produits et de services pour remplacer l'importation, l'encouragement de l'investissement dans tous les secteurs, la levée des contraintes bureaucratiques, la dotation du parc industriel des moyens nécessaires et le renforcement de ses capacités compétitives pour s'imposer sur le marché tant national qu'étranger. Les travaux de cette rencontre qui regroupe plus de 200 chefs d'entreprises et experts économiques se poursuivront vendredi par un débat général en vue de dégager des recommandations. Il est question également de l'ouverture des inscriptions devant les jeunes entrepreneurs désirant adhérer à ce forum dénommée « Génération FCE ». S. L./APS

Prix Le pétrole finit en baisse à 44,74 dollars le baril à New York

LES COURS du pétrole ont de nouveau baissé jeudi à New York au terme d'une séance hésitante où le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en novembre a cédé 35 cents à 44,74 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), après avoir débuté la journée en hausse. « De toute évidence le marché n'arrive pas à savoir ce qu'il devrait ou ce qu'il veut faire », a déclaré l'analyste Kyle Cooper. Après une ouverture en hausse, pour laquelle les analystes avaient invoqué l'annonce mercredi d'une baisse de la production pétrolière américaine, faisant espérer une réduction de l'offre de bon augure pour les cours, le marché du pétrole a fini par suivre la tendance à la prudence des Bourses. La production américaine de brut pour la semaine achevée le 25 septembre s'est affichée en baisse de 40 000 barils par jour (b/j), selon des données officielles du département américain de l'Énergie (DoE).

Agences

Boumerdès

Relogement de 200 familles à Dellys

■ *Quelque 200 familles de la commune de Dellys (à l'est de Boumerdès) ont été relogées, jeudi, dans de nouveaux logements publics locatifs (LPL).*

Par Lamine D./APS

Les familles bénéficiaires de cette opération résidaient, auparavant, à la cité El Coloniali du centre-ville de Dellys, datant des années 50 du siècle dernier. Elles ont été relogées à la cité Ennasr de la région de Takedam, à l'entrée-nord de la ville de Dellys. Une fois le site libéré, les services concernés de la wilaya ont entamé, immédiatement, la destruction des vieilles habitations et l'évacuation des décombres. En marge de l'opération, le directeur du logement

de la wilaya, Senouci Tarek, a déclaré qu'une opération de relogement similaire profitera, ultérieurement, à 200 autres familles résidant dans des chalets, à la cité Belle vue, qui seront évacuées vers des LPL réalisés dans une nouvelle cité de la banlieue de la ville. Le programme d'habitat, actuellement en réalisation, ajouté à celui qui sera destiné à la commune, durant l'exercice 2015, contribuera à la couverture de la «demande croissante exprimée sur le logement, estimée, à ce jour, à près de 3 000 demandes», a souligné le responsable. Il a également



signalé le relogement, dernièrement, de 170 familles résidant dans des chalets à Zemmour, avant le relogement de 106 autres familles dans la même ville, dans l'attente de l'évacuation, samedi prochain, de 500 familles résidant dans des bidon-

viles, vers des logements sociaux neufs. Au moins 5 500 logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés et attribués, durant l'année 2015 à Boumerdès, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, a ajouté le res-

ponsable. Ce programme de logements s'ajoute à un lot de 4 000 autres unités LPL réceptionnées en 2014, et attribué à travers la quasi-totalité des communes de Boumerdès, a-t-il ajouté. Selon M. Senouci un programme global de plus de 80 000 logements de différents segments a été inscrit au bénéfice de la wilaya de Boumerdès, entre 2000 à fin 2014. Sur ce programme suscité, il a été enregistré la réalisation et attribution de plus de 28 000 unités de différents types, tandis que 17 700 autres sont en chantier. Quelque 29 000 autres unités ont été lancées récemment, alors que les travaux sont à l'arrêt au niveau des chantiers de plus de 2 000 unités, a ajouté le responsable. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdès enregistrera «une hausse notable», en passant à 190 000 unités, contre 100 000 unités en 1999, selon les chiffres fournis par la direction locale du logement.

L. D./APS

Bouira

Six communes alimentées en eau potable d'ici à fin octobre

Six communes de l'est de Bouira seront alimentées en eau potable d'ici à la fin du mois en cours dans le cadre du système des grands transferts du barrage de Tilesdit (Bechloul), a annoncé jeudi le wali, Nacer Maskri. Ce projet, qui accuse un retard causé par plusieurs facteurs dont notamment l'opposition de citoyens ainsi que par d'autres contraintes techniques (énergie notamment), sera mis en service d'ici à la fin du mois d'octobre en cours, a expliqué le même responsable qui inspectait nombre de projets de réalisation de réservoirs dans les communes d'El-Adjiba, Bechloul, M'Chedallah, Ahnif, Ath Mansour et Chorfa. Ces six communes qui comptent une population de quelque 90 000 habitants, seront ainsi raccordées au système des grands transferts des eaux de Tilesdit. La mise en

service n'aura lieu qu'après une série de tests concernant le volet énergétique ainsi que celui des équipements, a précisé M. Maskri lors d'un point de presse. D'après les détails fournis sur place par le directeur du projet, Merri Ahmed, une enveloppe de sept milliards de dinars a été consacrée à cette opération qui touchera également plusieurs localités isolées de la région, a assuré M. Maskri. Ce dernier a souligné par ailleurs que la mise en service de ce système au profit des six communes sera effectuée en présence de spécialistes américains. Les travaux de la majorité des réservoirs, dont la capacité de stockage varie entre 2 000 et 5 000 m³, sont presque achevés, il ne reste que les travaux secondaires pour les mettre en exploitation, a fait savoir le premier responsable de la wilaya. Au cours de cette visite, le chef de

l'exécutif a donné des instructions aux parties concernées afin qu'elles mettent tous les moyens nécessaires pour honorer leurs engagements, à savoir d'alimenter les six communes dans les délais impartis. S'agissant du village Agouaillal qui relève d'El-Adjiba et où les citoyens locaux avaient, il y a quelques mois, bloqué un projet énergétique qui traversait leurs terres pour réclamer de l'eau potable, M. Maskri a expliqué que cette localité n'est pas concernée par le système des grands transferts, mais elle sera prise en charge dans le cadre d'un schéma directeur par commune. Le wali a ajouté en outre qu'une opération avait été inscrite également sur le budget de la commune d'El-Adjiba et dont les travaux devront démarrer bientôt.

S.L.

Djelfa
Avancée notable dans le projet de l'évitement Ain Ouessara-Boughezoul

LE CHANTIER de réalisation de l'évitement Ain Ouessara-Boughezoul, sur l'axe de la RN1 reliant Djelfa et Médéa, enregistre une «avancée notable», a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Les autorités locales ont inspecté, au courant de cette semaine, cet important chantier, englobant la création d'une pénétrante à voie double de 34 km de long, à la sortie sud de la ville d'Ain Ouessara, en direction de la ville de Boughezoul (Médéa). Un projet considéré comme un «important maillon» dans le dédoublement de la RN1. Il comprend la réalisation de sept ouvrages d'art et de quatre échangeurs sur une distance de 34 km, dont une dizaine de km constituant un évitement de la ville d'Ain Ouessara, qui a fait l'objet d'une visite d'inspection du chef de l'exécutif de la wilaya. Ultérieurement à ce projet, les mêmes services ont signalé le lancement des travaux de dédoublement de l'axe de la RN1, reliant les villes d'Ain Ouessara et Hassi Bahbah, sur une quarantaine de km, dont le chantier a été confié à l'entreprise nationale Cosider. Le wali de Djelfa a inspecté, par la même occasion, le chantier de l'évitement de la ville de Hassi Bahbah, sur l'axe de la RN1, insistant sur l'«impératif du suivi quotidien du projet, afin de rattraper le retard».

R.R.

Ain Témouchent

Engouement pour les assurances agricoles

Les agriculteurs d'Ain Témouchent font montre d'un engouement pour contracter, au titre de cette campagne 2015-2016, une assurance agricole auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a affirmé jeudi le directeur de l'antenne de wilaya. Plus de 600 fellahs se sont assurés contre la grêle et l'incendie, alors que toutes les fermes pilotes de la wilaya sont couvertes contre les multirisques de la vigne, a-t-il indiqué en marge

de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, ajoutant que plus de vingt éleveurs bovins possédant 208 vaches sont assurés. «Cette amélioration du nombre d'agriculteurs assurés nous encourage à organiser d'autres journées de sensibilisation pour essayer d'intéresser le maximum de l'effectif de wilaya estimé à 14 000 agriculteurs dont 9 000 sont détenteurs de la carte agricole», a-t-il souligné. De multiples avantages et facilités sont accordés

par l'Etat à ce genre d'assurances, notamment une réduction de 40 pour cent pour ceux qui règlent «en cash» leur contrat et de 50 pc à terme pour les éleveurs, a-t-on ajouté. Par ailleurs, une assurance agricole dite «multirisques agricoles» couvre les produits agricoles, les bâtiments, le matériel et les travailleurs, a-t-on indiqué. Abrisée par l'Institut agricole (ITMAS) d'Ain Témouchent, cette journée de vulgarisation a été marquée par le lancement officiel, par le

wali, Hamou Ahmed Touhami, de la campagne labours- semailles 2015/2016, qui verra la superficie à emblaver dans la wilaya passer de 106 000 à 112 800 hectares. A cette occasion, les autorités locales ont également visité une exposition mettant en exergue les potentialités agricoles de la wilaya, notamment en céréaliculture, viticulture et culture de pois chiches où elle détient le record national avec une production de 40 000 quintaux/an.

N.T.

Khenchela

Les agriculteurs sollicitent davantage de soutien

Les agriculteurs participant à l'exposition organisée à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela, à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole, ont appelé à «davantage de soutien public». Au cours de leur entretien avec le wali de Khenchela, Hamou Bekouche, ils ont notamment déploré «les entraves» et les «litiges» en matière de foncier agricole ainsi que la faible

mécanisation des différentes filières. Les pomiculteurs de la localité de Bouhmama ont demandé un soutien «accru» pour l'acquisition de filets spéciaux destinés à protéger leurs vergers contre les chutes des grêlons dévastateurs, particulièrement fréquents durant la période automnale vouée à la cueillette. Ils ont également réclamé le soutien des activités de stockage et, éventuelle-

ment, la création d'unités de transformation de ce fruit. Le wali devait ensuite donner le coup d'envoi officiel de la nouvelle campagne moissons-battage dans une exploitation agricole de la commune d'El Mehmel. Il a promis aux agriculteurs locaux de prendre en charge leur préoccupation relative à l'énergie électrique de sorte à permettre l'extension des terres exploitées. A.M./agences



Tunisie

Nouveau programme d'aide de 500 millions de dollars de la BM

■ Ce programme est le troisième et le dernier d'une série conçue pour accompagner les évolutions liées à la révolution de 2011 et poser les jalons d'une croissance solidaire et favoriser la création d'emplois à moyen terme, d'après le communiqué publié, jeudi soir, à partir de Washington.

Par Souhila K./ agences

La Banque mondiale (BM) a accordé un nouveau programme d'aide à la Tunisie de 500 millions de dollars (environ 985,6 millions de dinars) pour faire face aux répercussions économiques des attentats terroristes et soutenir les avancées des réformes, selon un communiqué de l'institution de Bretton Woods.

Ce programme est le troisième et le dernier d'une série conçue pour accompagner les évolutions liées à la révolution de 2011 et poser les jalons d'une croissance solidaire et favoriser la création d'emplois à moyen terme, d'après le communiqué publié, jeudi soir, à partir de

Washington. Le troisième prêt à l'appui des politiques de développement pour la gouvernance, les opportunités et l'emploi vise à consolider les réformes engagées lors des précédentes opérations, notamment la promotion de la responsabilité publique et la création d'un environnement économique plus compétitif. «Il soutient la poursuite d'actions pour harmoniser les règles du jeu économique, restructurer le secteur financier et accroître la transparence des politiques et la gestion des finances publiques», lit-on encore dans le communiqué. «Nous avons accéléré notre programme d'aide à la Tunisie pour affronter les répercussions économiques des attentats au musée du Bardo et à Sousse et,



parallèlement, mener à bien la tâche importante de sauvegarde des résultats de la transition politique», a affirmé la directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb Marie-Françoise Marie-Nelly. «Il faut pour cela enraciner la voix et la participation citoyennes dans le processus d'élaboration des politiques et favoriser l'essor d'un secteur privé dynamique capable d'offrir des débouchés à tous les Tunisiens, surtout les

jeunes, afin qu'ils puissent exprimer tout leur potentiel», a-t-on rapporté dans le communiqué. L'opération soutient des mesures de restructuration des banques publiques et d'allègement des procédures administratives, deux des principaux freins à la croissance, selon la banque. La simplification de la réglementation passe par la rationalisation du processus d'immatriculation des start-up et d'attribution des marchés

publics. Les réformes visant à rendre l'accès au haut débit et aux services Internet à la fois plus efficace et moins coûteux ouvrent la voie à la transformation du secteur des télécommunications, qui pourrait devenir l'un des moteurs de la croissance et de la création d'emplois. L'ensemble du programme de réformes est coordonné en Tunisie par le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, en étroite concertation avec le cabinet du Premier ministre, et mis en œuvre par le ministère des Finances, la Banque centrale de Tunisie (BCT) et d'autres ministères et agences compétents. «A mesure que la Tunisie progresse dans la transition politique, il faut accélérer le rythme des réformes économiques pour garantir la stabilité et la poursuite des avancées», a souligné de son côté, Eileen Murray, représentante résidente de la Banque mondiale en Tunisie. «Cette opération a été élaborée en collaboration avec la Banque africaine de développement, l'Union européenne et le Fonds monétaire international», a-t-elle encore précisé.

S.K./ agences

Libye

Appel à lever l'embargo sur les armes pour contrer les groupes terroristes

Le chef de l'Etat par intérim de la Libye, Agila Saleh Essa Gwaider, a appelé mercredi le Conseil de sécurité de l'ONU à la levée de l'embargo sur les armes imposé à son armée pour pouvoir contrer les groupes terroristes.

Prenant la parole à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Gwaider, président de la Chambre des représentants de Libye, a indiqué que «les efforts des autorités libyennes dans leur lutte contre le terrorisme sont entravés par le soutien que les terroristes reçoivent de l'extérieur, ainsi que par la continuation de l'embargo sur les armes» qui frappe la Libye.

Il a critiqué «l'insistance du Conseil de sécurité» à rejeter la demande d'exemption de l'embargo sur les armes présentée par le gouvernement libyen afin de pouvoir équiper l'armée libyenne.

La menace terroriste de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) et du réseau terroriste d'Al-Qaïda ne se limite pas à la Libye, a mis en garde M. Gwaider. Par conséquent, a-t-il estimé, «tous les membres des Nations unies devraient être conscients de la gravité de la position prise par le Conseil de sécurité pour la paix et la sécurité internationale». Il a lancé un appel pour «faire pression pour qu'il lève l'embargo

sur l'armée libyenne ou accélère l'approbation de la demande d'exemption de l'embargo, et fournir une assistance au gouvernement libyen dans le domaine de la sécurité, conformément aux dispositions de la résolution 2214 du Conseil de sécurité». La Libye a sombré dans le chaos après la chute en 2011 de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi et des milices y font la loi. L'an dernier, la coalition de milices Fajr Libya a poussé le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale à s'exiler dans l'est du pays, installant à Tripoli un gouvernement et un Parlement concurrents.

A.F.

Sahara occidental

La Tanzanie appelle à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU

Le président de la République-Unie de Tanzanie, le D' Jakaya Mrisho Kikwete a déclaré que l'ONU doit veiller à ce que la question du Sahara occidental ne reste pas dans l'oubli.

Intervenant devant la 70^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, Jakaya Kikwete a indiqué qu'en l'absence d'action de la part de l'Organisation des Nations unies pour mettre en œuvre ses décisions en la matière est à la fois regrettable et incompréhensible. «Le peuple du Sahara occidental a attendu trop longtemps pour pouvoir décider de son sort et de son avenir. L'ONU est appelée à mobiliser la volonté politique et avoir le courage de

mettre en œuvre ce qui a été décidé il y a soixante-dix ans, afin de mettre fin à cette question», a conclu le président tanzanien. Les travaux de 70^e session de l'Assemblée générale des Nations unies se sont ouverts lundi, rappelle-t-on. Par ailleurs, la province de Murcie a annoncé mercredi la création d'une Association pour le soutien du peuple sahraoui, en présence du représentant du Front Polisario, Mohamed Labat, plusieurs familles espagnoles et de la communauté sahraouie dans la même province. L'association porte le nom «le sourire sahraoui» afin de soutenir le peuple sahraoui dans sa juste lutte pour la liberté et l'indépendance.

L'association a travaillé également pour sensibiliser l'opinion publique visant le pillage systé-

matique du Maroc des ressources du Sahara occidental, et les dangers du mur de sépara-

tion, ainsi que l'organisation de programme «vacances en paix».

Arrestation de six jeunes sahraouis dans la ville de Dakhla occupée

LES AUTORITÉS d'occupation marocaines ont arrêté six jeunes sahraouis dont deux ex prisonniers politiques, Abdelaziz Berray et Mohamed Lefdhayil à la ville de Dakhla occupée a-t-on appris de source du bureau exécutif du collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (CODESA). Les manifestants sahraouis ont organisé une manifestation pacifique en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui et en solidarité avec les familles des martyrs, Hassana El Wali et Mohamed Lamin Maïchan à l'occasion du 4^e anniversaire de l'assassinat de ce dernier par des colons marocains dans le quartier Libaïchat à

Dakhla occupée, a indiqué la même source. Les forces d'occupation marocaines ont brutalement dispersé les manifestants et procédé à l'arrestation de : Ahmed Hmeyada, Ahmed Salem Ahal Hmaidat, Sidi Haïba Sanad et Yehdih Cheleh. Par ailleurs, la police marocaine a arrêté mardi le jeune sahraoui, Ahmed Chuweiar et conduit au poste de la police dans la ville de Dakhla. Les familles des jeunes sahraouis ont organisé un sit-in pour exiger la libération de leurs enfants, mais les autorités d'occupation marocaines ont intervenues brutalement pour disperser les manifestants, rappelle-t-on.

R.M.

Cisjordanie

Chasse à l'homme après le meurtre de colons

■ L'armée et le renseignement israéliens menaient une chasse à l'homme hier en Cisjordanie pour retrouver les meurtriers d'un couple de colons tués sous les yeux de leurs enfants, tandis que la droite se déchaînait contre le président palestinien Mahmoud Abbas.



PH. D. R.

Par Ali O.

«**L**es recherches sont intensives», a indiqué à l'AFP un porte-parole de l'armée, Arye Shalica. Elles impliquent des centaines de soldats sur le terrain, mais aussi un gros effort de renseignement, a-t-il dit.

Sur la route menant vers les lieux de l'attentat, survenu jeudi soir entre les colonies d'ltamar et Eilon Moré à l'est de Naplouse, de nombreux soldats filtraient les voitures de passage, a constaté un journaliste de l'AFP. «Nous allons les traquer jusqu'à ce que nous mettions la main sur eux et

sur ceux qui les ont envoyés», a promis le ministre de la Défense, Moshé Yaalon. Eitam et Naama Henkin, âgés d'une trentaine d'années et habitants de la colonie de Neriah, plus au sud en Cisjordanie occupée, «ont été massacrés sous les yeux de leurs quatre enfants alors qu'ils circulaient de nuit», a indiqué le porte-parole de l'armée, le colonel Peter Lerner. Les secours ont évacué les enfants, âgés de 4 mois à 9 ans, traumatisés mais indemnes. «C'était une vision très pénible», rapportait dans la presse Boaz Malka, un secouriste. «Il y avait une voiture au milieu de la route et, à côté, un homme d'une trentaine d'années avec des blessures au torse, et, dans la voiture,

une femme avec de graves blessures au torse. Ils ne montraient aucun signe de vie et malheureusement il a fallu les déclarer morts sur place».

Les circonstances de l'attaque restent floues. Le quotidien Maariv écrivait que des hommes à bord d'un véhicule palestinien avaient ralenti à un carrefour à hauteur de la voiture des Henkin et l'avaient criblée de balles à l'arme automatique, avant de prendre la fuite.

Dans un communiqué dont l'authenticité ne pouvait être vérifiée, un groupe se présentant comme affilié au Fatah, le parti

de M. Abbas, a revendiqué l'attaque sur internet.

Le mouvement islamiste palestinien Hamas a salué l'opération, une «réponse aux crimes sionistes». Le département d'État américain l'a condamné fortement et lancé un appel au calme. L'armée israélienne a annoncé dans la nuit le renfort de quatre bataillons, plusieurs centaines d'hommes, pour prévenir une escalade. Le double meurtre ajoute aux craintes d'une explosion de violence, dans un contexte de vives tensions. Le secteur où l'attaque s'est produite a vu ces dernières semaines au moins deux voitures israéliennes essuyer des balles. C'est là aussi qu'un Palestinien de 26 ans a été tué en septembre par des tirs de soldats israéliens alors qu'il lançait, selon l'armée israélienne, un engin incendiaire sur un véhicule. Plus au sud, près de Ramallah, un colon a été tué fin juin par des tirs imputés à des Palestiniens.

En Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est, les jets de pierres sur les voitures des Israéliens, notamment des colons, sont une occurrence quotidienne. Si les tensions se cristallisaient ces derniers jours autour du site ultra-sensible de l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem-Est, la poursuite de la colonisation en Cisjordanie occupée reste un facteur de crispations très impor-

tant. Fin juillet, un bébé palestinien de 18 mois et ses deux parents avaient ainsi trouvé la mort dans un incendie imputé à des extrémistes juifs qui se vengeraient de ce qu'ils estiment être des atteintes à la colonisation.

Hier, la droite israélienne a laissé déborder sa colère contre le président palestinien.

Ce sont les «incitations à la haine débridées de la part des Palestiniens qui conduisent à de tels actes de terrorisme», s'est indigné le Premier ministre Benjamin Netanyahu. Il n'a pas nommé M. Abbas mais la ministre de la Culture, Miri Regev, ne s'en est pas privée : «Chaque parole que prononce Abou Mazen est un encouragement au meurtre de juifs», a-t-elle dit en employant le surnom de M. Abbas.

MM. Abbas et Netanyahu avaient donné mercredi et jeudi dans leurs discours devant l'Assemblée générale de l'ONU la mesure du fossé qui les sépare d'une reprise des négociations de paix, M. Abbas déclarant que les Palestiniens n'étaient plus liés par les accords passés.

Un «peuple dont les dirigeants soutiennent le meurtre n'aura jamais d'État», a de son côté tonné Naftali Bennett, ministre de l'Éducation et partenaire essentiel de la coalition de M. Netanyahu. **A. O.**



Points chauds

Lâchage

Par Fouzia Mahmoudi

La scène politique française a vécu la semaine dernière au rythme du psychodrame causé à droite par l'ancienne ministre Nadine Morano. Cette dernière ayant, en effet, affirmé samedi dernier à la télévision que la France était un pays de «race blanche» a provoqué un séisme politique qui a agité l'ensemble de la classe politique. Nicolas Sarkozy, en première ligne, s'est d'ailleurs, après quatre jours d'hésitation, finalement décidé à demander l'éviction de Nadine Morano de la campagne pour les régionales de décembre, après que son ex-ministre ait maintenu au cours de la semaine ses propos sur une supposée «race blanche» française. Le retrait de l'investiture de Morano, tête de liste en Meurthe-et-Moselle, doit être officialisé lors de la commission nationale d'investiture du parti, prévue le 7 octobre. En revanche, la députée européenne ne sera pas exclue du parti, malgré les demandes de nombreux parlementaires des Républicains, atterrés par ses multiples excès oratoires. Sarkozy, qui jusqu'alors n'avait pas réagi publiquement à la polémique déclenchée par son ancienne protégée, samedi soir sur France 2, a condamné son attitude. «Je n'accepterai aucun dérapage», a-t-il prévenu mercredi, lors d'une matinée de discussion de son parti sur la réforme du code du travail, éclipsée par cette affaire. Pour lui, la sortie de celle qui s'est récemment déclarée candidate à la primaire en vue de la présidentielle est «plus liée à un souci de publicité personnelle qu'à une réflexion approfondie». Depuis dimanche, l'ex-chef de l'État refuse de s'entretenir au téléphone avec Morano, qui faisait pourtant partie jusqu'à aujourd'hui de sa garde rapprochée pendant une dizaine d'années. «Il ne veut ni lui donner trop d'importance ni se retrouver en première ligne», rapporte un proche. L'ancien ministre Brice Hortefeux, très proche de Sarkozy, a joué l'intermédiaire pour la convaincre de formuler des excuses ou du moins une reformulation plus politiquement correcte de ses propos. Mais Morano visiblement blessée par le lâchage de son parti s'obstine plus que jamais. La politicienne a d'ailleurs, en réponse aux mesures prises contre elle par la direction des Républicains, promis de «dézinguier» l'ancien président lors des élections présidentielles de 2017. Reste à savoir si Morano a assez de munitions et de courage pour se lancer véritablement contre Nicolas Sarkozy qui est connu par ailleurs pour ses rancunes tenaces et pour ses violents coups bas politiques. Toutefois, l'on imagine qu'après avoir fait partie du cercle des intimes de l'ancien chef de l'État, l'eurodéputée a quelques histoires et anecdotes à sa disposition, capables pour le moins, d'embarrasser son ancien mentor. **F. M.**

Tuerie sur un campus américain

Dix personnes tuées, colère d'Obama

Un homme a abattu dix personnes dans une université de l'Oregon, l'un despires massacrés des dernières années aux États-Unis, provoquant la colère du président Barack Obama contre «une chose devenue banale». Le tireur visait en particulier les chrétiens, d'après le témoignage d'une étudiante. Jeudi soir, une veillée aux chandelles à Roseburg (nord-ouest du pays) a rassemblé des dizaines de personnes venues prier, souvent en larmes, au-dessus de bougies, certaines formant les initiales UCC de l'Umpqua Community College. Enfants, adolescents, couples ou personnes âgées priaient, pleuraient, déposaient fleurs et mots d'hommage aux victimes. Le périmètre du campus, fermé jusqu'à lundi, était toujours scellé par la police tard dans la nuit.

«Pour l'instant, nous pouvons confirmer 10 morts et sept blessés dont certains graves», a déclaré le shérif du comté local John Hanlin. Le tireur est mort après «un échange de coups de feu avec les forces de l'ordre», a-t-il ajouté.

La police, qui n'a pas encore révélé le nom des victimes, fera son prochain point d'information hier à 10h00 (17h00 GMT) et l'hôpital de la ville, le Mercy Medical Center, à 06h00.

Selon des sources citées par CBS News, «quatre armes - plusieurs pistolets et un fusil - ont été retrouvées sur les lieux de la fusillade».

«Nos pensées et nos prières ne sont pas suffisantes», a lancé le président Obama, le visage fermé, en colère, appelant une

nouvelle fois le Congrès à légiférer pour mieux encadrer l'utilisation des armes à feu. «C'est devenu une chose banale», a-t-il déploré, «nous sommes devenus insensibles à cela. Il ne doit pas être aussi facile que cela pour quelqu'un qui veut infliger du mal aux autres de mettre la main sur un fusil». «A chaque fois qu'un drame comme celui-ci se produira, je répéterai (...) que nous devons changer nos lois», a-t-il conclu. D'après un homme dont la fille a été blessée interrogé par CNN, que le tireur avait ordonné aux étudiants de se lever s'ils étaient chrétiens, avant de tirer sur eux. «Il disait : "Bien, parce que si vous êtes chrétien vous allez voir Dieu dans juste une seconde"», a déclaré Stacy Boylan à la chaîne.

Sa fille a survécu en faisant le mort et a expliqué à son père que le tireur avait fait irruption dans la salle de classe et avait tiré sur l'enseignant à bout portant. «J'étais dans la classe d'à côté de celle où le tireur se trouvait», a témoigné une étudiante, Cassandra Welding, sur CNN. En entendant des coups de feu, «tous les étudiants dans la classe se sont jetés sous les bureaux et une femme, une de mes camarades de classe, a été voir ce qu'il se passait, a ouvert la porte et malheureusement le tireur a tiré sur elle». Les étudiants paniqués ont alors fermé la porte, éteint la lumière et appelé la police et leurs familles, tentant de se protéger avec «nos sacs, chaises, tout ce qu'on pouvait trouver au cas où il entre», a poursuivi Cassandra Welding. «C'est une tragédie qui va mar-

quer notre communauté longtemps. On ne va plus pouvoir faire confiance aux gens», estimait Missy, 39 ans, devant l'hôpital. Plusieurs médias américains ont identifié le tueur comme Chris Harper Mercer, 26 ans. Il ne serait pas étudiant à l'université, et ses motivations sont encore inconnues.

Vers minuit (07h00 GMT), des policiers étaient en train d'interdire l'accès à l'appartement présumé du tireur avec du ruban jaune de sécurité.

Mary Moore, aide-soignante de 57 ans, vit dans l'appartement juste au-dessus de celui de Chris Harper Mercer. Elle se disait «bouleversée, choquée» de penser qu'elle habitait juste au-dessus de l'auteur d'un massacre.

Le maire de Roseburg, bourgade rurale et tranquille, a évoqué un crime «insensé».

Jeff Thompson, 31 ans, ne se dit toutefois pas surpris, car «les gens ont des armes ici, c'est la campagne. Il y en a qui s'énervent, qui sont fous».

Les fusillades sont très fréquentes dans les lycées et universités aux États-Unis : l'une d'elles avait déjà eu lieu dans un lycée du Dakota du Sud mercredi, faisant un blessé, et une autre début septembre dans une université de Sacramento avait fait un mort et deux blessés.

Le 16 avril 2007, un étudiant de 23 ans avait tué 32 personnes avant de se donner la mort à l'université de Virginia Tech, à Blacksburg (Virginie). C'est la pire fusillade du pays en temps de paix.



Ouverture du Festival national du théâtre comique de Médéa

Mahboub Stambouli, un homme de culture transcendant

La ville de Médéa a rendu, jeudi soir, un hommage à un des grands noms du théâtre algérien. Il s'agit du poète, homme de théâtre et de culture Mohamed Mahboub Stambouli. A cette occasion, les proches du défunt, ses fils Nadjib et Bari, son neveu Belghait et le comédien Hamid Rabia sont revenus sur son parcours et apport artistique à sa ville natale, Médéa, en particulier et à la culture algérienne en général.

Par Abia Selles

L'homme de culture, le défunt Mohamed Mahboub Stambouli, était un «*éternel insatisfait, très critique vis-à-vis de ce qu'il accomplissait, pensant, toujours, pouvoir faire mieux et plus*», témoigne son fils Nadjib, journaliste, en marge d'une rencontre sur le parcours de son paternel, organisé à la Maison de la culture Hassane-El-Hassani dans le cadre du Festival national du théâtre comique.

Anthologie de la culture populaire algérienne, Mohamed Mahboub Stambouli est resté, sa vie durant, «*humble et réservé*» n'ayant d'autres obsessions que la créativité et la perfection, ont témoigné jeudi à Médéa des proches de l'auteur du célèbre chant patriotique «*Min Djibalina*».

Affirmant garder l'image d'un «*infatigable créateur, en quête permanente de perfection*», son fils cadet évoque, avec beaucoup de fierté, les souvenirs de ce père qui, à l'âge de 55 ans, va trouver



encore du temps pour se documenter et peaufiner ses connaissances en matière d'art dramatique, transcendant ce sentiment de «*suffisance*» qui prime chez beaucoup d'hommes de culture, d'artistes et de comédiens qui

pensent avoir atteint «*les cimes de la gloire*», dès la première consécration publique, alors qu'un long chemin les attend encore pour prétendre à une quelconque célébrité.

Mahboub Stambouli «*aimait*

travailler et jouer à l'ombre», loin des lumières des projecteurs ou des crépitements des appareils photo. Il avait opté pour le «*retrait et l'humilité*», affirme son fils Nadjib, estimant qu'il s'agit d'un choix personnel, car tout artiste

ou homme de culture aspire à la renommée et la célébrité, cherche une audition auprès du public, mais ce n'était jamais le cas de Stambouli, le père.

L'œuvre monumentale qu'il a réalisée, durant plus d'un demi-siècle, n'a pas altéré ce «*choix*», au contraire, son «*anonymat le stimulait dans sa quête perpétuelle de perfectionnement et de créativité*», selon Nadjib qui pense, néanmoins, que cette retraite à été bénéfique plus à la culture algérienne qu'à l'homme qui a mis toute sa vie au service de l'art.

Autre singularité de ce pilier de la culture algérienne, sa réussite à trouver le parfait équilibre entre la religion et l'art, en parvenant, à travers ses œuvres, à «*trouver le juste milieu*» entre deux domaines jugés incompatibles, mais que Mahboub Stambouli a su «*réduire les oppositions et faire fusionner*» grâce à l'éducation religieuse qu'il avait acquise auprès de son père, qui officiait en qualité de mufti à Médéa, au début du siècle dernier, note encore son fils Nadjib.

Le père de «*Min Djibalina*», célèbre chant patriotique qu'entonnaient les valeureux combattants de la glorieuse révolution de novembre 54, a permis l'éclosion de grands comédiens dont il avait «*reconnu en eux la graine de réussite*», tels que les inégalables Hassan El Hassani et Rouiched. Cela lui a permis aussi de se propulser au sommet de la gloire grâce à «*son flair*» et l'expérience acquise sur les planches du temps où il dirigeait sa troupe théâtrale Rékha Bey, pépinière de talents et de comédiens émérites.

A.S./APS

Chant andalou

Fateh Rouana, le rossignol de Skikda, enchante le public de Batna

L'artiste Fateh Rouana, le «*rossignol*» du malouf à Skikda, a enchanté mercredi le public de la Maison de la culture Mohamed-Laid-Khalifa de Batna, en interprétant des chants andalous tirés de son dernier album ou du patrimoine musical national. Nombreux malgré la pluie, le public a été plongé dans une ambiance féérique, vibrant aux rythmes des chansons que l'artiste, chanteur et violoniste, à la voix chaude et très harmonieuse, a spécialement concocées pour ses admirateurs venus assister à ce concert.

Fateh Rouana a chanté et enchanté, le temps d'une soirée, une assistance qui connaît visiblement son répertoire puisque la salle n'a pas arrêté de répéter à l'unisson les strophes mélodieuses de ce chanteur qui a

fait vivre au public un moment particulièrement agréable.

Le chanteur a donné un nouveau souffle et de nouvelles consonances à d'immortels classiques du malouf tels que «*Essania ouel bir*», «*Laâchik*», «*Ya hili*», «*Ghab felk el ahbab*» ou encore «*Madjat fargatak fi bali*».

Chaleureusement salué par les applaudissements de la foule venue l'acclamer, et qui n'a pas cessé de réclamer d'autres standards du malouf comme «*Ya dalma*» ou «*Ana nadi b'hobek*», le chanteur a eu quelque mal à quitter la scène tant les sollicitations étaient nombreuses.

Rencontré à la fin du concert, Fateh Rouana s'est dit «*très heureux*» de se produire à Batna devant «*un public connaissant de la musique andalouse interprétée selon le*

mode de l'école constantinoise» et auquel il «*voue une grande estime*».

Avec plus de trente ans de carrière, ce chanteur qui affiche fièrement ses influences, compte à son actif plusieurs enregistrements et a réalisé de nombreux projets musicaux. Il fait partie de l'Orchestre national de musique andalouse et exerce comme soliste au sein de l'orchestre régional de Constantine.

Le spectacle de mercredi, organisé par l'association culturelle «*Echourouk*» sous l'égide de l'Assemblée populaire communale (APC) de Batna, sera suivi de plusieurs autres, à chaque fin de mois, avec, au programme, des icônes de la chanson algérienne, ont assuré les organisateurs.

M.K.

Contrats de financement des films co-produits par l'Algérie

De nouvelles dispositions prévues par le ministère de la Culture

Le ministère de la Culture prévoit d'introduire de nouvelles dispositions dans les prochains contrats de financement des films co-produits par l'Algérie lui conférant un «*droit de regard*» sur leur participation à des festivals internationaux, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Culture.

Azzedine Mihoubi, qui s'exprimait en marge de l'ouverture de l'année universitaire des établissements sous tutelle du ministère de la Culture, réagissait aux polémiques suscitées

par la sélection de films algériens à des festivals en Israël.

Selon M. Mihoubi, son département pourrait aller jusqu'à «*interdire*» aux films financés – «*à quelque hauteur que ce soit*» par l'Algérie – de participer à certains festivals.

Le film «*Madame Courage*» de Merzak Allouache qui participe actuellement au Festival international du film de Haïfa (en Palestine occupée) a suscité une nouvelle polémique, quelques mois après que «*L'Oranais*» de Lyes Salem, sélectionné dans un

autre festival israélien, ait soulevé une vague de protestation avant que son auteur ne le retire de la programmation du festival.

M. Mihoubi a, par ailleurs, rappelé que son ministère «*n'exerce aucun pouvoir de tutelle*» sur le film de M. Allouache, affirmant que «*Madame Courage*» a bénéficié d'un financement «*à hauteur de 20 millions de dinars dont 8 déjà versés*» comme première tranche de la contribution du ministère de la Culture.

Jugeant cette participation

financière «*limitée*», le ministre a indiqué que «*la responsabilité liée à ce film relève de son seul producteur*», Baya Films.

Dans des propos rapportés mercredi par le quotidien arabe *El Khabar*, Merzak Allouache a déclaré n'avoir «*pas encore reçu*» le montant prévu par l'accord avec le ministère, une subvention qui, a-t-il dit, «*ne permet pas de considérer le ministère de la Culture comme co-producteur*» de son dernier film.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 2 octobre : Exposition de la plasticienne Chafika Feghir.

Carrefour des Artistes (Tahtahat el Fananin)

Jusqu'au 15 octobre : Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels.

Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine

Jusqu'au 10 octobre : «*Les arts visuels*», exposition collective des artistes de l'Est. Jusqu'au 12 novembre : Exposition collective intitulée «*Al aswat al naouba*».

Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine

Jusqu'au 10 octobre : Exposition «*Douleur*» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouy Noureddine.

Jusqu'au 10 octobre : Exposition sur «*Le chant spirituel constantinois*».

Coup-franc direct

On encourage le mal !

Par Mahfoud M.



Les rumeurs faisant état d'une probable prolongation de la sanction du joueur de l'USMA, Youcef Belaïli, à quatre ans a créé un malaise dans le camp usmiste et surtout chez les supporters qui étaient abattus de savoir que leur chouchou pourrait obtenir une sanction plus lourde. Encore une fois, on s'aperçoit qu'on encourage le mal du fait que tout le monde souhaite que ce joueur soit pardonné et puisse retrouver les terrains malgré le fait d'avoir été pris la main dans le sac et sanctionné par la CAF pour dopage à la cocaïne. Comment peut-on demander le pardon et s'inquiéter de la situation d'un joueur qui a triché et touché à la moralité en prenant des substances interdites ? Il est clair que l'échelle des valeurs dans notre pays est encore loin de ce qu'elle doit être, ce qui inquiète plus les férus de la balle ronde ne peut pas s'accommoder avec ce qui devraient être la réalité et la justesse. Ces fans qui demandent l'acquiescement de leur joueur pour permettre à leur club de prendre une avancée sur leurs adversaires ne prennent pas conscience de la dangerosité de ce choix. Pour eux, l'essentiel est que les intérêts de leur équipe soient préservés et au diable l'éthique sportive.

M. M.

FC Valence

Feghouli confirme des contacts avec le Barça

BUTEUR mardi face à Lyon en Ligue des Champions, le milieu offensif du FC Valence, Sofiane Feghouli a confirmé que son agent était en contact avec le FC Barcelone.

Arrivé à Valence en 2010, Sofiane Feghouli arrive en fin de contrat avec le club espagnol. Buteur mardi face à l'Olympique Lyonnais en Ligue des Champions, le milieu de terrain offensif international algérien a affirmé qu'il souhaitait prolonger

son bail avec le club entraîné par Nuno Espirito Santo. Même s'il a avoué que des contacts avec le FC Barcelone existaient.

«Mon agent a des contacts avec le Barça, a expliqué l'ancien joueur de Grenoble dans le Dauphiné Libéré. Moi, je ne me pose pas la question, je reste concentré sur mes prochains matches. J'arrive en fin de contrat et j'ai exprimé le souhait de prolonger l'aventure avec Valence. On est en discussion».

Jeux méditerranéens d'Oran 2021

Installation prochaine du comité national de préparation

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a annoncé, jeudi à Oran, l'installation prochaine du comité national de préparation des jeux méditerranéens d'Oran 2021.

Le ministre a indiqué à l'APS, en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Oran, que le comité national de préparation des jeux méditerranéens qu'abritera la ville d'Oran en 2021, «sera installé prochainement, dans le respect des engagements liant l'Algérie au comité international des jeux méditerranéens».

El Hadi Ould Ali, qui a visité des installations sportives notamment le futur complexe omnisports et le village méditerranéen sis à Belgaïd (Bir El Djir), à l'Est d'Oran, a souligné que la première tranche des travaux du projet, d'un montant de 10,7 milliards DA, sera prête en septembre 2016.

Cette première tranche comprend le stade olympique de football de 40 000 places, le terrain d'athlétisme, le terrain de réplique ainsi que d'autres structures annexes. L'entreprise chi-

noise qui réalise l'ensemble de ces structures s'est engagée à respecter cette échéance.

Le taux d'avancement des travaux est estimé à 65%, a-t-on indiqué de source responsable.

Concernant la deuxième tranche du futur complexe sportif qui comprend notamment le centre nautique, trois piscines dont deux couvertes, une salle de sports de 6 000 places, un terrain de tennis, ainsi que l'aménagement urbain du futur village olympique, le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a déclaré à la presse que le marché, d'une valeur de 9,2 milliards DA a été avalisé mercredi par le comité national.

Le ministre s'est rendu à haï Akid lotfi où il a visité une structure sportive de proximité.

El Hadi Ould Ali se rendra en fin d'après-midi, au complexe touristique Les Andalouses pour présider la cérémonie d'ouverture du 13^e championnat d'Afrique de voile série Optimist, qui se tient sous le signe «Oran au rythme des vents africains».

MC Alger

Résiliation imminente du contrat de Valdo

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) n'a toujours pas reçu le diplôme réclamé par l'entraîneur adjoint du MC Alger Valdo auprès de la Fédération de son pays le Brésil, alors que la direction du club de Ligue 1 algérienne s'apprête à résilier son contrat, a-t-on appris jeudi auprès de cette dernière.

La Direction technique nationale (DTN) habilitée à accorder son autorisation pour la délivrance des licences des entraîneurs a

informé mercredi les responsables mouloudéens que Valdo est toujours interdit du banc de touche, a ajouté la même source.

Cette énième mise au point de la DTN intervient quelques jours après le voyage effectué par l'ancien international brésilien dans son pays pour régler son problème de diplôme qui l'empêche de diriger du banc de touche son équipe depuis le début de cet exercice. A son retour, Valdo a assuré à ses

dirigeants que son problème allait se régler peu. Mais la nouvelle correspondance de la DTN a mis le nouveau président du MCA, Achour Betrouni, dans l'embarras.

Selon une source au Conseil d'administration du «Doyen», Betrouni serait sur le point de résilier le contrat de Valdo, qui avait rejoint le Mouloudia en novembre 2014 en compagnie de l'entraîneur en chef, le Portugais Arthur Jorge.

Demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique

Les Rouge et Noir à 90' de la finale

■ L'USM Alger dispute ce soir la demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique en recevant au stade Omar-Hamadi d'Alger la formation soudanaise d'El Hilal.

Par Mahfoud M.

Vainqueur au match aller au stade d'Oum Derman d'El Khartoum, la formation de Soustara tentera de confirmer au match retour devant ses milliers de fans pour arracher le ticket de la qualification en finale. Les Usmistes, pour qui la qualification en finale sera une première historique, feront tout leur possible pour atteindre cet objectif avec l'aide et le soutien de leurs supporters qui donneront, certainement, de la voix pour prouver leur attachement aux couleurs du club, le Rouge et le Noir. La tâche ne s'annonce pas pour autant facile comme l'indiquera le coach, Hamdi, qui a demandé plus de concentration à ses poulains en les prévenant du fait que l'adversaire jettera toutes ses forces dans la bataille et tentera de créer la surprise et la sensation dans cette manche retour. Le technicien usmiste soulignera qu'El Hilal n'aura rien à perdre maintenant qu'il accuse un retard de deux buts et fera tout pour au moins remettre les pendules à l'heure. Le driver de Soustara tentera donc de mettre en place une stratégie à même de bien contrer cette équipe tout en ne se décourageant pas devant



Les Usmistes proches du bonheur

cette équipe soudanaise. Hamdi devrait effectuer quelques changements en incorporant, par exemple, le jeune Baïteche appelé à donner de la percussivité à la ligne offensive. Pour le driver d'El Hilal, le Tunisien El Kouki, la messe n'a pas été encore totalement dite et sa for-

mation se donnera à fond pour remonter le score de l'aller. Il avouera que même si cela sera difficile, ses poulains n'abandonneront pas la bataille et se donneront à fond pour inverser la vapeur dans ce match retour.

M. M.

Ligue I Mobilis

Le MCA pour la passe de trois

Le Mouloudia d'Alger affronte aujourd'hui la formation du DRB Tadjenant avec la ferme intention d'aligner un troisième succès de suite et confirmer donc son retour en force. Décalé de 48 heures pour permettre aux Usmistes de jouer la demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, ce match devrait quand même attirer la grande foule, surtout que les fans du

Doyen sont maintenant enthousiastes et croient à la possibilité de jouer les premiers rôles. Les Vert et Rouge feront donc tout ce qui est en leur possible pour venir à bout de cette surprenante équipe de Tadjenant qui a été l'attraction du début de saison, grâce aux résultats positifs décrochés pour sa première année en Ligue I. Les Mouloudéens, eux, ne lâcheront

très certainement pas et feront tout ce qui est de leur possible pour l'emporter et empocher les trois précieux points. Ils devront quand même faire très attention à cette équipe du DRBT qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et qui fera tout pour revenir avec un résultat probant et pourquoi pas enregistrer une autre performance positive.

M.M.

Classement Fifa

L'Algérie garde la 19^e place

La sélection algérienne de football a conservé sa 19^e position au classement mensuel de la Fifa toujours dominé par l'Argentine, selon l'édition du mois d'octobre publiée jeudi par la Fédération internationale.

Avec 927 points, l'Algérie reste N.1 africaine devant la Côte d'Ivoire (21^e, 916 pts) et le Ghana (25^e, 849 pts) qui a gagné deux

places par rapport au classement de septembre.

Pour les adversaires des Verts dans le groupe 10 des éliminatoires de la CAN-2017, l'Ethiopie a perdu cinq places et occupe désormais le 108^e rang avec 315 points, le Lesotho a également dégringolé de 12 places (140^e/201 pts), alors que les Seychelles ont gagné huit places

(184^e/67 pts). Concernant les adversaires des coéquipiers de Sofiane Feghouli au 2^e tour des éliminatoires du Mondial-2018 en Russie où l'Algérie affrontera le vainqueur du match Tanzanie-Malawi, les Tanzaniens ont grimpé de quatre places (136^e/218 pts), alors que les Malawites (101^e/339 pts) perdent cinq positions.

Au classement général, l'Espagne a fait un bond de cinq places pour réintégrer le Top 10 et l'Allemagne est repassée devant la Belgique pour prendre la 2^e place.

L'Argentine reste en tête au moment où le Portugal gagne deux places pour s'installer en 4^e position. Enfin, le Pays de Galles (8^e) et l'Autriche (11^e), tous deux qualifiés pour l'Euro-2016, atteignent leur meilleure place depuis la création du classement Fifa en 1993.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Rapatriement de 400 Nigériens vers leur pays



LE CROISSANT-Rouge algérien (CRA) a procédé, vendredi à Oran, au rapatriement de 412 ressortissants nigériens, a-t-on appris de la présidente du CRA, Saïda Benhabylès. Dans le cadre de cette opération qui a débuté le 29 septembre dernier à partir d'Alger pour s'étendre à d'autres wilayas du pays, les ressortissants nigériens seront transférés à Tamanrasset avant de quitter l'Algérie à destination de leur pays, et ce, «à la demande des autorités nigériennes». «Cette opération a été initiée à la demande du gouvernement nigérien. Le 1^{er} ministre nigérien a, lors de sa dernière visite en Algérie, demandé aux autorités algériennes de rapatrier les ressortissants de son pays entrés illégalement en Algérie», a indiqué à l'APS M^{me} Benhabylès. «L'opération de rapatriement, suspendue durant l'été en raison du mois de ramadhan et des fortes chaleurs vient de reprendre. Près de 400 ressortissants nigériens ont été transférés mardi 29 septembre du centre de regroupement de la wilaya d'Alger vers Tamanrasset. Le convoi a quitté le territoire algérien vendredi, vers la ville d'Agadez (Niger)», a ajouté la présidente du CRA, assurant que «toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le rapatriement de ces ressortissants dans les meilleures conditions humaines et sécuritaires». A Oran, les 412 ressortissants nigériens (150 hommes, 92 femmes et 170 enfants) ont été transférés, dans un premier temps, au centre de transit de Bir El-Djir à Oran-est, qui offre d'excellentes conditions d'accueil, indique la même source. «L'opération s'est très bien déroulée. L'Algérie respecte les valeurs ancestrales d'accueil et de dignité humaine», a souligné M^{me} Benhabylès, ajoutant que tous les ressortissants nigériens ont subi une visite médicale, précisant que les personnes malades et les femmes enceintes ne sont pas du voyage. En effet, deux femmes nigériennes ont été hospitalisées au CHU d'Oran, l'une pour le traitement d'une jaunisse et l'autre, enceinte, sera gardée jusqu'à son accouchement, précise la présidente du CRA. D'autre part, des moyens

de transport confortables ont été mis à la disposition des ressortissants nigériens pour les accompagner jusqu'au centre de Tamanrasset. Le convoi comprend des médecins, des psychologues, ainsi que des étudiants nigériens en Algérie, afin de faciliter la communication avec les migrants. En outre, un camion frigorifique accompagne le convoi pour offrir aux ressortissants nigériens les denrées nécessaires dont ils ont besoin durant le voyage. Des repas chauds leur sont également servis, souligne M^{me} Benhabylès, ajoutant que le centre de Tamanrasset offre toutes les commodités aux rapatriés, des chalets neufs dotés d'eau chaude, de climatisation et de literie neuve. Les rapatriés nigériens, une fois arrivés à Tamanrasset, bénéficieront d'une autre visite médicale, précise la présidente du CRA, indiquant que tous les enfants ont été vaccinés et des carnets de vaccination leur ont été remis. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation a été lancée par le CRA auprès de ses partenaires et des agences internationales pour venir en aide aux rapatriés nigériens en leur offrant la possibilité de lancer des microprojets, indique-t-on de même source. «L'objectif est de fixer ces populations dans leur pays et leur donner la possibilité d'avoir des revenus stables pour subvenir à leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie. Pour l'instant, un seul pays, la Suisse, a répondu à l'appel du CRA en offrant la somme de 500 000 francs suisses aux rapatriés nigériens afin de lancer des microprojets», a encore indiqué M^{me} Benhabylès. L'opération qui prendra fin le 22 octobre concernera dans les prochains jours les wilayas de Batna, Béjaïa et Tizi Ouzou, précise la même source. Quelque 3 724 ressortissants nigériens ont été rapatriés auparavant vers leur pays, dont 900 enfants, a rappelé la même res-

Le drapeau palestinien hissé au siège de l'Onu pour la première fois



Loumis

Djalou@hotmail.com

Affaire Boukhari-Chani

Le parquet général requiert 18 ans de prison

Le parquet général près la cour d'appel d'Alger a requis, jeudi, une peine d'emprisonnement ferme de 18 ans à l'encontre de l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari, et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Mejdoub, tous deux poursuivis pour corruption, confirmant ainsi la peine prononcée par le pôle judiciaire de Sidi M'hamed (première instance).

Par Salem N.

Le parquet général a également confirmé la peine prononcée à l'encontre des deux sociétés chinoises, ZTE Algérie et Huawei Algérie. Mohamed Boukhari et Chani Mejdoub ont été condamnés en juillet 2012 en première instance par le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed à 18 ans de prison chacun, rappelle-t-on. Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la cour d'appel d'Alger. Les deux sociétés ZTE Algérie et Huawei Algérie, avaient été, elles aussi, condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics. L'affaire avait éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise au Luxembourg, dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest, qui avait mis au jour des informa-



PH > D. R.

tions sur des pots-de-vin versés par deux sociétés chinoises aux deux prévenus. Le pôle judiciaire spécialisé d'Alger avait aussitôt ouvert une enquête sur cette affaire.

Le verdict sera prononcé le 15 octobre

Le verdict dans l'affaire de

malversations dans laquelle sont impliqués l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Mejdoub, ainsi que deux sociétés chinoises, sera prononcé le 15 octobre prochain par la cour d'appel d'Alger, a annoncé jeudi le président de cette cour. S. N.

Cinéma

La salle «Cosmos» baptisée au nom de Sid Ali Kouiret

La salle de cinéma «Cosmos» de Riadh El Feth (Alger) a été baptisée jeudi au nom de l'acteur algérien Sid Ali Kouiret décédé en avril 2015. «La bénédiction de la salle de cinéma Cosmos au nom de Sid Ali Kouiret se veut un hommage à ce talentueux acteur qui a tant donné au théâtre et au cinéma algériens», a déclaré à la presse le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, qui présidait la cérémonie. M. Mihoubi a indiqué que d'autres salles de cinéma seront baptisées aux

nommes de symboles de l'art et de la culture algérienne, ajoutant que «cette initiative s'inscrit dans le cadre des instructions du Premier ministre Abdelmalek Sellal». La cérémonie a été marquée par une exposition de photographies de l'artiste. Les films dans lesquels s'est produit l'artiste seront présentés au public vendredi et samedi prochains. La capacité d'accueil de la salle «Sid-Ali-Kouiret» relevant de l'établissement de Riadh el Feth est de 460 places. L'artiste s'est éteint des suites d'une longue

maladie, à l'âge de 82 ans, après une longue carrière de plus de 60 ans jalonnée de nombreux succès dans le théâtre et le cinéma. Né le 3 janvier 1933 à Alger, Sid Ali Kouiret avait marqué l'histoire du cinéma de l'Algérie indépendante à ses tout débuts, en se produisant dans plusieurs grandes œuvres comme «L'opium et le bâton», «Chronique des années de braise», «Décembre» et «Retour de l'enfant prodige» (1976) de Youssef Chahine.

R. C.



PH > D. R.